

COMPTE-RENDU **Conseil de quartier Bordeaux Sud**

Mercredi 8 juin 2022, Salle Son Tay



Etaient présents :

- 130 habitants et habitantes
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Olivier Cazaux, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour l'économie circulaire, zéro déchet, la propreté et la monnaie locale
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Camille Choplin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Véronique Seyral, Adjointe au maire chargée des quartiers prioritaires politique de la ville

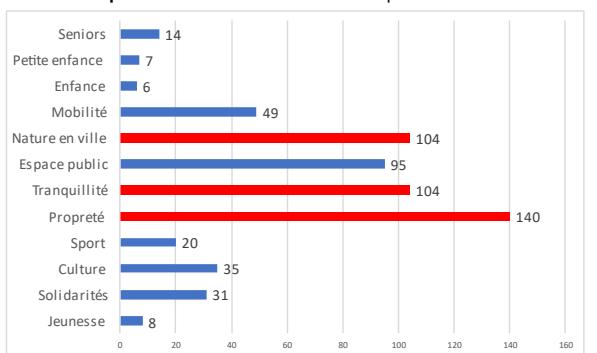
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques
- Eve Demange, Conseillère municipale déléguée pour la résilience alimentaire
- Matthieu Mangin, Conseiller municipal délégué pour le quartier Bordeaux Sud
- Avec la participation des services de la Ville et de Bordeaux Métropole : Eric Duranton (direction de la gestion de l'espace public – pôle territorial de Bordeaux), Karine Gessner (direction générale des territoires), Denis Mayaud (pôle prévention et gestion des déchets), Damien Butin (direction stratégie et maîtrise d'ouvrage du patrimoine naturel), Patrick Jacquemart (Médiateur de la Ville de Bordeaux), Patrick Watrin (association The Seacleaners), André Desforges (association Les Dossiers d'Aquitaine), Alexandra Mazeau, Philippe Labeyrie, Pierre-Antoine De Aranjo, Maxime Pouilly, Jessica Niotou, Patrick Fallot, Stéphanie Couriera (mairie de quartier Bordeaux Sud), Thierry Manzi (assistant d'Olivier Cazaux), Inès Joseph (direction de la communication), Laurie Pehau (service son et lumière), l'équipe de l'office (cabinet du maire), Pascal Jarry, Isabelle Burssens, Claire Borderie-Vacher, Florent Faucher, Pauline Legardien (mission démocratie permanente)

INTRODUCTION D'OLIVIER CAZAUX

Je vous remercie pour votre présence. Le dernier conseil de quartier a eu lieu à la Halle des Douves. J'ai cette fois-ci souhaité le tenir à Belcier dans la salle Son Tay. Je remercie également l'équipe de la mairie de quartier et l'ensemble des organisateurs de cette réunion. Je précise que l'ordre du jour est issu du vote des habitants. Trois sujets ont été retenus : propreté, nature en ville, tranquillité.



A la question : « Quels sujets prioritaires souhaiteriez-vous mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier ? » vous avez été 227 à répondre et nous vous en remercions.



5

INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC

Ce conseil de quartier doit se dérouler dans un esprit constructif et convivial avec des échanges corrects.

Nous souhaitons placer la ville sur la trajectoire du défi climatique ce qui impose des décisions parfois difficiles à prendre (ex : limitation de la place de la voiture en ville et promotion des mobilités douces) mais on le fait quand même. Il faut accepter l'intérêt

général. Nous souhaitons végétaliser la ville ; il y a d'ailleurs une forêt Miyawaki sur la place Billaudel. La place de la nature est une vraie discussion à avoir ensemble. Quant à la tranquillité, c'est un thème qui est cher à de nombreux bordelais. L'insécurité est ressentie dans tous les quartiers de Bordeaux et nous en discuterons avec vous.

Nous souhaitons également fonctionner dans un esprit de démocratie participative et de proximité. Le conseil de quartier est un moment privilégié de dialogue avec le Maire et les élus. Il y a aussi la tournée de la démocratie permanente le 30 juin sur la place Ferdinand Buisson. Les élus sont à votre écoute pour échanger sur vos questions au quotidien. Vous pouvez, en vous associant à plusieurs, participer au budget participatif et proposer des projets adaptés à votre quartier autour de la solidarité.

Le respect de la démocratie c'est aussi le respect des thèmes démocratiquement choisis. Un adjoint responsable de chaque thématique abordée est présent pour vous répondre.

Je vous remercie d'avoir pris de votre temps pour participer à ce conseil de quartier.

ENSEMBLE, MOBILISES POUR LA PROPRETE

La Propreté urbaine... quels objectifs ?

- ✓ **Sécuriser le domaine public** : en réduisant les risques de chute d'objets et en évitant les masques visuels, nous facilitons les cheminement piétons, prévenons les accidents et contribuons à rendre l'espace public accessible aux personnes à mobilité réduites
- ✓ **Lutter contre l'insalubrité** : en luttant contre les déjections et les dépôts d'ordures ménagères, nous réduisons la présence d'animaux liminaires(rats, insectes, pigeons...) et les risques de maladies
- ✓ **Garantir le cadre de vie** : en libérant l'espace public de multiples désagréments (mobilité urbain débordant, tags et affichage sauvage, feuilles mortes, marques de pollution, etc.), nous permettons à chacune et chacun de profiter pleinement de notre ville
- ✓ **Protéger notre environnement** : en nettoyant les rues des déchets tombés au sol, nous protégeons notre environnement proche, à commencer par la Garonne dans laquelle sont se déversent les eaux de pluie

La propreté, ce sont les mêmes objectifs, et des moyens adaptés à chaque quartier, afin d'assurer la même qualité de services à tous les bordelais que vous habitez dans une zone résidentielle, dans le cœur touristique ou dans une rue commerçante.



Ce que n'est pas la propreté urbaine !

- ✗ **Un prétexte à incivilité** « de toute façon il y a des gens payé pour ça ! »
→ Mon espace public est équipé de 3 460 corbeilles dont 827 sur votre quartier, elles sont là pour ça !
- ✗ **Une alternative au service de collecte des déchets ménagers**
Pour mes encombrants déchets verts, je contacte Allo Proximité(via l'applicationBordeaux Proximité, par téléphone) 05 56 10 33 33 ou en ligne sur le site de la mairie
- ✗ **Une solution de facilité lorsque ma poubelle est pleine**
Ma poubelle fait déjà bien renfermer ? Plutôt que de laisser mes déchets au sol, j'attends le prochain passage de la collecte et je me fixe des objectifs de réduction de mes déchets.
- ✗ **Une recyclerie**
Un vêtement en panne ? Des vêtements plus à ma taille ou passé de mode ? Le meuble de tati jossette qui ne s'accorde définitivement pas avec ma déco ? Pas de panique, de nombreux acteurs de l'ESS seront à votre disposition pour vous aider à vos objets !

Et dans mon quartier, alors ?

Dans le quartier Bordeaux Sud, la propreté c'est...



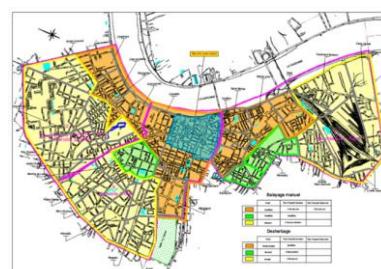
Des équipes de Bordeaux Métropole en régime



Matin : 22 agents et 1 chef d'équipe
Après-midi : 19 agents et 2 chefs d'équipe
Weekend : 153 agents et 2 chefs d'équipe
Nuit : 18 agents et 2 chefs d'équipe

Des prestations déléguées:

- ✓ Pour le désherbage : l'association Bégoüe œuvre pour l'insertion de jeunes en errance.
- ✓ Pour le balayage manuel des secteurs périurbains : le groupement d'associations Insert'ne, RQHB, ARE33 qui œuvre pour l'insertion des personnes en difficulté.
- ✓ Pour la collecte des encombrants : une prestataire privée qui intervient 3 fois par semaine.
- ✓ Pour la collecte des bacs : l'entreprise de l'ESS Écomégot qui valorise nos mégots... en mobilier urbain !



La propreté en actions

- Traitement par balayage manuel ou mécanisé, de l'ensemble du quartier (min. 2x/mois)
- Passages plus réguliers et marqués avec lavage sur des sites stratégiques (jusqu'à 3x/semaine)
- La collecte des 580 corbeilles, dont certaines 2 à 3 fois par jour (min. 1x/jour)
- La collecte des encombrants sur rendez-vous (3 jours par semaine).
- La collecte des déchets verts (tous les jeudis)
- Le ramassage des feuilles à l'automne
- Les opérations 48H chrono
- La sensibilisation par la cellule incivilité/déchets (235 facturations, 77 avertissements écrits)



Bordeaux Sud : des contraintes et des défis

Un quartier dense, touristique et commerçant... et son lot de difficultés !

Les encombrants: en 2021, 425 tonnes pour 23 450 encombrants ont été collectés, soit en moyenne...
18kg/encombrant et 64 encombrants/jour
(+10% par rapport à 2020)

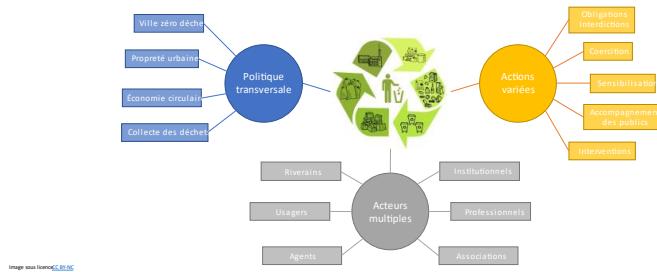
Les déchets hors bacs: en 2021, 160 tonnes pour 53 000 poches, soit en moyenne...
3kg/poche et 148 poches/jours
(+21% depuis 2020)

La collecte des encombrants et des déchets hors bacs est une activité à part entière, qui mobilise des moyens humains, techniques et financiers conséquentant au niveau des moyens engagés que de la pénibilité.

Demain, la propreté urbaine... Quelles (r)évolutions ?



La transition zéro déchet à Bordeaux :
l'affaire de toutes et tous !



Le Plan Propreté 2022 - 2026

Une première décomposition du plan d'action

- Réduire/éviter le déchet dans l'espace public**
 - > Accroître le traitement des Déchets porté par la Direction de la Collecte
 - > Encourager le développement de l'économie circulaire
 - > Agir sur les toilettes publiques
 - > Mobiliser les occupants du domaine public

- Changer les comportements**
 - (1) > Sensibiliser les professionnels et usagers de l'espace public
 - > Sanctionner

- Assurer la salubrité au quotidien**
 - (2) > Mieux identifier la saleté / référentiel
 - > Organiser les actions et coordonner les acteurs
 - > Mieux valoriser les déchets collectés sur l'espace public



A votre écoute

Pour tout signalement, Allo mairie proximité !

- Un numéro de téléphone, le 05 56 10 33 33
- Une application, *Bordeaux proximité*
- Un formulaire en ligne

COMMENT RELEVER ENSEMBLE LE DEFI DE LA PROPRETE DANS LE QUARTIER ?

Je vois les efforts qui sont faits mais il y a une dégradation en particulier dans la rue Sainte Catherine avec des sacs par terre. Les poubelles sont ramassées tard et du coup elles sont pleines le matin. Faut-il envisager une collecte plus tôt ? Des poubelles enterrées ?

Jean-Baptiste Thony : Le quartier est dense, ce n'est pas toujours possible pour les habitants de rentrer les poubelles. Dans le plan propreté, nous allons essayer de revenir à un système de points d'apport volontaire avec des locaux de pré-collecte. Actuellement, il y a des dépôts sauvages dans la rue alors que ce n'est pas le cas près des points d'apport volontaire. Le tri est plus facile pour les habitants avec ce dispositif.

Il y a beaucoup de restaurants/commerces qui n'ont pas la place de rentrer les poubelles donc elles restent sur la route. Quand le service de nettoyage passe, tout est renvoyé dans les bouches d'égouts donc sur la plage.

Jean-Baptiste Thony : Les restaurants/commerces étaient les grands oubliés des politiques de propreté. Les professionnels ne sont pas contrôlés, nous allons remédier à cela et nous doter de moyens de sanctions et de sensibilisation. Il faut accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets. Quand ils ne veulent pas faire d'efforts, il faut les sanctionner. C'est un changement de culture qu'il faut faire auprès des commerçants.

Euratlantique a des bennes à ordures, il n'y a pas de recyclage. Dans la rue Amédée Saint Germain, les bouches d'égouts sont pleines. Comment l'évacuation se fait-elle ? Avec ces chantiers, les rats viennent chez nous. Des sanctions pour les particuliers, oui, mais pour les chantiers aussi.

En face du quartier Saint Michel, il y a une déchetterie sauvage. Les gens laissent pour que les autres récupèrent. Je fais au moins 4 signalements par jour. Une campagne de communication est-elle prévue ? Il faut vérifier que les

habitants ont des bacs aussi. Il y a un vrai problème d'encombrants, de nettoyage et de poubelles.

Jean-Baptiste Thony : Pour développer la culture du réemploi, nous créons des liens avec les structures associatives. Une communication sera déployée pour sensibiliser. Lors de l'accueil des nouveaux habitants, nous allons faire en sorte qu'ils aient accès à toutes les informations concernant la collecte et le recyclage. Les puces à Saint Michel occasionnent beaucoup de saleté. On travaille activement pour trouver des solutions.

Il est impossible de marcher sur les trottoirs dans la rue de Bègles entre les vélos cassés et les poubelles. Personne ne connaît le numéro Allo proximité.

Jean-Baptiste Thony : Les vélos sont abandonnés mais ils appartiennent à quelqu'un. La Ville ne peut pas les enlever. Nous enlevons les épaves.

Attention aux locaux de pré-collecte. Il peut y avoir des détritus partout. Il faut en parler sinon ce seront de vraies verrues. Egalement, un Carrefour a ouvert ses portes dans la rue des Allamandiers sans local poubelle, comment est-ce possible ?

Jean-Baptiste Thony : Nous avons besoin de vos retours d'expériences comme les vôtres pour avancer. Concernant le Carrefour, ce n'est pas normal. Nous allons nous renseigner.

Je sonne aux portes pour expliquer qu'il faut rentrer les poubelles. Ce sont toujours les mêmes endroits qui sont concernés par la saleté. Les conteneurs sont enterrés mais il y a du verre partout. Autrefois il y avait de la verbalisation, il faut verbaliser.

Jean-Baptiste Thony : Les services sont mobilisés, on apprend tous les jours ce qui vient enrichir nos propositions d'actions.

Les géants du BTP génèrent une quantité énorme de déchets. Y aura-t-il des sanctions proportionnelles à la taille de ces géants ? Avez-vous calculé les déchets en plus avec ce nouveau quartier Euratlantique ? Des actions supplémentaires sont-elles prévues par rapport à ça dans le plan propreté ?

Jean-Baptiste Thony : Nous allons nous en occuper au même titre que les autres. Les nouveaux quartiers sont identifiés, nous allons demander les chiffres pour agir en conséquence.

Olivier Cazaux : Trois personnes surveillent les chantiers à la mairie de quartier, n'hésitez pas à les contacter.

Valérie Lasek, Directrice générale de l'EPA Bordeaux Euratlantique : En tant qu'aménageur, nous sommes au service du territoire Amédée Saint Germain, Armagnac et Belcier. La propreté est un critère indispensable. Vous pouvez nous informer ou informer la mairie de quartier pour que des sanctions soient appliquées aux contrevenants. Si on veut sanctionner, il faut constater.

L'association Permandco travaille avec la mairie pour améliorer les choses. Dans la rue Permentade, il y a beaucoup d'encombrants. Ce ne sont pas que les riverains, il y a aussi des déversions de gravats. La caméra d'un restaurant a permis de voir tout ça. Les artisans responsables sont des impunis.

Jean-Baptiste Thony : Nous travaillons actuellement à la mise en place de la vidéo-constatation. Le flagrant délit est nécessaire, la police municipale se mobilise avec un agent derrière la caméra et des agents sur le terrain.

ACTION MUNICIPALE POUR DEVELOPPER LA NATURE DANS LE QUARTIER



Protéger :

- zéro artificialisation
- Modification du PLU
- Arbres remarquables privés
- Destination des grands projets d'aménagement
- Règlement de l'arbre
- Déclaration des droits de l'arbre



Planter :

- Dans les parcs
 - Pour densifier (llières, fruitiers ...)
 - Pour paysager
- Dans les écoles et crèches
- Dans les rues des écoles et crèches
- Sur les places
- Sur dalle
- Sur les ronds points
- Sur les parkings
- Dans les rues



Planter avec les habitants :

- Jardins familiaux
- Permis de végétaliser



Quel sujet souhaitez-vous que nous développons ?



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - 4 863 arbres - 272 fruitiers - 4 385 arbustes à petits fruits, arbustes et grimpantes - 4 forêts urbaines - 1 917 fosses et 63 jardinières collectives - 10 brumisateurs - élargissement horaires de 25 parcs de la ville jusqu'à 21h pendant toute la période estivale | <p>La saison #1 2020/2021
La saison #2 2021/2022</p> <p>Nombre d'arbres plantés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2020/21: 593 arbres dont 130 fruitiers + 4500 plants en micro forêts - 2019/20: 233 arbres |
|---|--|



© B MENGIS & A SIBILAT, Bordeaux Métropole

Aménagement de la place Cardinal Donnet :
Désimperméabilisation des sols (1000m²); plantation d'arbres (43 arbres et 397 arbustes); renaturation des espaces pour favoriser la biodiversité et la fraîcheur (717 vivaces plantées)



Création d'une allée des chiens de 200 m² entièrement clôturée

QUE DEVONS-NOUS DEVELOPPER ENSEMBLE POUR FAIRE DU QUARTIER UN ESPACE DE NATURE ?

La place d'Armagnac est déjà un four. Elle est ultra minérale. Serait-il possible de la rendre plus agréable à vivre comme à la Victoire ?

Didier Jeanjean : Nous travaillons le plus possible avec l'EPA. Ce n'est pas satisfaisant. Certains projets ont pu être remodelés. Vous pouvez compter sur ma détermination et je veux aussi entretenir une coopération productive avec l'EPA.

Au niveau de la maison du projet, il y a un terrain végétal. Est-ce qu'il est possible de le protéger après le départ de la maison du projet ?

Didier Jeanjean : Bien sûr nous allons nous atteler à conserver cet espace. C'est une discussion que nous allons avoir.

Suite à une pétition, des améliorations ont été apportées à la place André Meunier (tables de piques, arbres plantés...). Serait-il possible d'isoler le cours de la Marne par une sorte de haie ? Qu'en est-il du projet de brumisateur ? Serait-il possible d'avoir une pergola ? La cabane à gratter attend la construction d'un totem.

Olivier Cazaux : Sur l'espace bétonné en face de Santé Navale, on ne peut pas installer de matériel lourd puisqu'il y a le parking dessous. Il présente déjà des petites fissures. Si un aménagement de plus de 500 kg est posé, le risque d'infiltration pourrait s'aggraver. Seules des structures légères seront aménagées. Des modules de skate bowl réservés aux femmes seront installés courant juillet. Concernant le totem de la cabane à gratter, l'ancien modèle était réalisé en peuplier. Il s'est désagrégé puisque le peuplier ne résiste pas aux intempéries. Nous avons donné les coordonnées d'un sculpteur sur bois à l'équipe de la cabane à gratter qui doit désormais les contacter pour réaliser ce totem.

Didier Jeanjean : Nous allons relancer le projet de brumisateur puisque nous ne sommes plus en période covid.

Euratlantique s'étend avec des fourmilières de 11 étages. Nous avons besoin de vert. Il faut réorienter le projet Euratlantique pour protéger les arbres, ne pas déraciner les habitants et avoir de nouvelles perspectives. Serait-il possible de co-construire un espace vert avec vous ?

Didier Jeanjean : La société civile est souvent en avance. Nous vous entendons et avancerons sur ce sujet avec vous.

Pierre Hurmic : L'année dernière, j'ai demandé un moratoire sur le projet Amédée Saint Germain. Il a été obtenu, une concertation supplémentaire a été faite par Euratlantique. Les suggestions émises par les différents acteurs sont en cours d'études. Un parc d'1,2 hectare a également été réalisé et financé en grande partie par la Ville de Bordeaux.

J'aimerais aussi que des antennes ne soient pas plantées sur les immeubles. Quelles sont les règles ?

Olivier Cazaux : Seuls les élus peuvent demander des mesures, pas les citoyens. Je vise les cerfa pour qu'un cabinet indépendant intervienne et mesure les impacts négatifs des antennes. Il faut savoir que si les propriétaires sont d'accord pour l'installation des antennes relais, elles sont installées sans que nous puissions intervenir.

Les arbres ne sont pas entretenus dans les jardins privés. La charte de l'arbre pourrait-elle avoir un impact sur ce problème ? Je ne veux pas que les services des espaces verts s'en occupent, ce sont les propriétaires qui doivent prendre leurs responsabilités.

Didier Jeanjean : Je suis d'accord avec vous. La charte de l'arbre est surtout à destination des professionnels. Elle a été mise en œuvre pour la première fois récemment puisqu'une entreprise n'a pas abattu des arbres alors qu'ils présentent un risque de mort. La société a accepté de compenser ce risque en nous permettant de planter d'autres arbres.

ACTION MUNICIPALE EN MATIERE DE TRANQUILLITE DANS LE QUARTIER



Quelques chiffres



	2022 (1 ^{er} janv. au 1 ^{er} juin)	3 derniers mois (1 ^{er} mars au 1 ^{er} juin)
Sollicitations téléphoniques (enregistrées)	1062	658
Interventions	2786	1769
Procédures de Mise à disposition	62	14
Procédures autres	129	98
Verbalisations infractions routières	1067	837
Procédures/verbalisations pour Nuisances/tapages	27	12
Verbalisations au stationnement	3198	1858
Fourrières demandées	804	485
Verbalisations (vélo/deux roues/EDPM)	359	120
Verbalisations autres	48	27
Sollicitations ECRITES traitées par mails et /ou courriers (chargés de proximité, MQ, riverains)	241	138

ECHANGES AVEC LES HABITANTS ET HABITANTES

La rue Eugène Le Roy a été réhabilitée. Nous sommes contre l'installation de bancs car nous subissons des incivilités la nuit. Le matin, la rue est sale. Il faut enlever les bancs car nous ne pouvons pas dormir.

Même sujet rue Kléber. Les enfants sont fatigués car ils s'endorment tard. Les poubelles débordent, la consommation d'alcool est excessive, les gens se piquent en direct sous nos fenêtres...

Amine Smihi : Le cadre légal est compliqué mais nous agissons pour atténuer ce phénomène. Il n'est pas possible de demander à quelqu'un de partir. La police municipale intervient et dès qu'elle est partie, les personnes reviennent.

Les musiques reviennent avec les bars et les festivals plusieurs fois dans la semaine jusqu'à 1h du matin. Les niveaux sonores sont invraisemblables. Il faut être raisonnable, mesurer les nuisances et fixer un seuil supportable.

Amine Smihi : Concernant les bars, ils ont des obligations précises. Il ne faut pas hésiter à nous signaler les débordements, pour que nous puissions prévoir des interventions et des mesures. Des suites sont données mais il faut savoir qu'il y a des mois de procédure administrative. Même si les résultats ne sont pas immédiats, nous suivons les dossiers.

Les tapages relèvent de la prérogative de la police municipale jusqu'à 2h du matin. Nous ne sommes pas toujours en capacité de répondre, nous répondons à 60% des sollicitations. Après 2h du matin, la police nationale prend le relais. Même s'il n'y a pas d'intervention, c'est archivé. Continuez à nous solliciter et nous ferons tout pour déployer nos effectifs.

Le dispositif Bordeaux la nuit et le calendrier concerté existent à Bordeaux Maritime. Peut-être faut-il envisager de les dupliquer à Bordeaux Sud.

On a cassé ma voiture et 3 autres voitures en bas de ma rue. Quid de l'intervention de la police ? Serait-il possible de prévoir de la vidéosurveillance ?

Amine Smihi : Le nombre de voitures fracturées est réel. La plainte est importante pour avoir une cartographie du parcours des casses. Cela facilite les identifications par les services de la police municipale. Nous défendons la police de proximité pour dissuader et éviter la reproduction des actes malveillants. Nous sommes pro-actifs.

La police municipale n'a pas assez d'effectifs et on en veut plus partout et régulièrement. L'effondrement de l'immeuble dans la rue Planterose fait que la rue est fermée mais la déviation est mal indiquée et nous sommes en danger. Les gens prennent le sens unique alors que c'est interdit.

Amine Smihi : Je vous invite à étudier une solution avec Olivier Cazaux et les services.

Dans les statistiques, je vois que les véhicules mal stationnés sont bien verbalisés alors que les autres verbalisations sont plutôt faibles. Ne faudrait-il pas inverser l'action de la police municipale ?

Amine Smihi : Les stationnements anarchiques ou dangereux ne peuvent pas être mis de côté par la police municipale. C'est une obligation légale. Ce sont des urgences.

Les chantiers d'Euratlantique créent des nuisances sonores et des déchets. Les ouvriers travaillent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Comment faire pour que ça s'arrête ?

Amine Smihi : Olivier Cazaux fait régulièrement des demandes à ce sujet, il est très mobilisé. Malheureusement, certains travaux obtiennent des dérogations. Par exemple, des travaux à la gare vont avoir lieu prochainement la nuit.

Les cambriolages augmentent dans la rue Permentade, à Saint Michel. Il y a des agressions au couteau, des casses de voitures. Qu'est-ce que vous comptez faire par rapport aux Capucins ?

Amine Smihi : Concernant les attroupements et la consommation de drogue par des publics vulnérables, les leviers légaux ont très peu d'effets. La consommation de drogue par injection a explosé depuis 2020. La ferme de Richemont, la rue Gintrac et la rue des Faures sont trois points sous surveillance. Les réalités sont complexes. Nous travaillons pour obtenir une halte soin addiction et développer un accompagnement médical et social ainsi qu'une prise en charge.

Le poste de police des Capucins est-il fermé ? Il n'y a jamais personne. Egalement, les seringues c'est tous les soirs alors qu'il y a une crèche à côté.

Amine Smihi : Le commissariat des Capucins est ouvert et en fonctionnement. Le service rendu a évolué. Il y a effectivement une chute des services de proximité et d'accueil. Sachez que nous relayons les besoins de commissariats de proximité et que nous portons la demande d'un nouveau commissariat.

Dans ma rue, il y a un bar à ciel ouvert sauf qu'il n'y a pas de bar. Comment régulariser tout ça ? Le squat a été évacué et il y a une nouvelle épicerie et un fast food à la place, il y a d'autres choix à faire.

Amine Smihi : Les verbalisations pour les tapages sont exercées lorsqu'ils ne cessent pas. La police nationale intervient aussi sur ces sujets.

ACTUALITES DU QUARTIER

 <p>22 juin : opération La Belle Yser 9h à 14h</p> <ul style="list-style-type: none">• 9h : rendez-vous place Nansouty• 10h : début de l'opération de nettoyage• 11h30 : arrivée place des Capucins• 11h30 à 12h : participation au tri et pesée des déchets collectés• 12h à 14h : activités de sensibilisation autour de la pollution plastique et moment de convivialité	 <p>30 juin : la tournée de la démocratie permanente sur la place Ferdinand Buisson</p> <p>Initiatives citoyennes et forum inspirant Les midis de la démocratie permanente</p> <p>Le quartier parlons -en Imaginons le budget participatif Ma ville en construction</p> <p>Ce qui fait patrimoine Comment manger demain</p>
 <p>Le budget participatif : 5 grandes étapes</p> <ul style="list-style-type: none">#1 Elaboration et dépôt de projet – 5 mai au 10 juillet#2 Analyse et accompagnement des projets – de septembre à novembre#3 Choix des projets - décembre à janvier 2023#4 Résultats - février#5 Réalisations - à partir de mars	

CONCLUSION DE PIERRE HURMIC

Je vous remercie pour votre participation. Il faut prendre l'habitude de discuter en permanence. Les conseils de quartier sont un outil pour évaluer les problématiques rencontrées dans chaque quartier. Ces dernières sont à l'œuvre dans toutes les villes de France. Nous avons la conviction qu'on fait beaucoup de choses mais ce n'est pas assez. Nous aimons notre ville, elle a ses défauts et nous souhaitons qu'elle s'améliore. La mairie de quartier est à votre disposition. Continuez à être vigilants, nous mettrons tout en œuvre pour trouver des solutions.

Fin de séance